

Annexe 4 : État du métier agricole en France

Voici quelques questions qui pourront éventuellement alimenter vos discussions suite à la lecture de ces documents :

- Quelle est la dynamique actuelle du milieu agricole en France ? (Nombre d'exploitations, tailles, spécialisations, surfaces moyennes, etc.)
- Quelles sont les responsabilités des institutions dans la dégradation du métier agricole ?
- Quels sont les rôles de la PAC et de la MSA dans l'agriculture française ?

DOCUMENT 1 : EXPLOITATIONS ET FONCIER AGRICOLE¹

Dimension économique et spécialisation

En 2020, on compte 390 000 exploitations agricoles en France métropolitaine, soit près de 100 000 de moins qu'en 2010. Depuis 2010, le nombre de fermes recule en moyenne de 2,3 % par an. Mais la situation diffère selon la dimension économique des exploitations. Entre 2010 et 2020, les effectifs baissent d'environ 4 % par an pour les micro-exploitations tandis qu'ils progressent de 0,3 % pour les grandes exploitations.

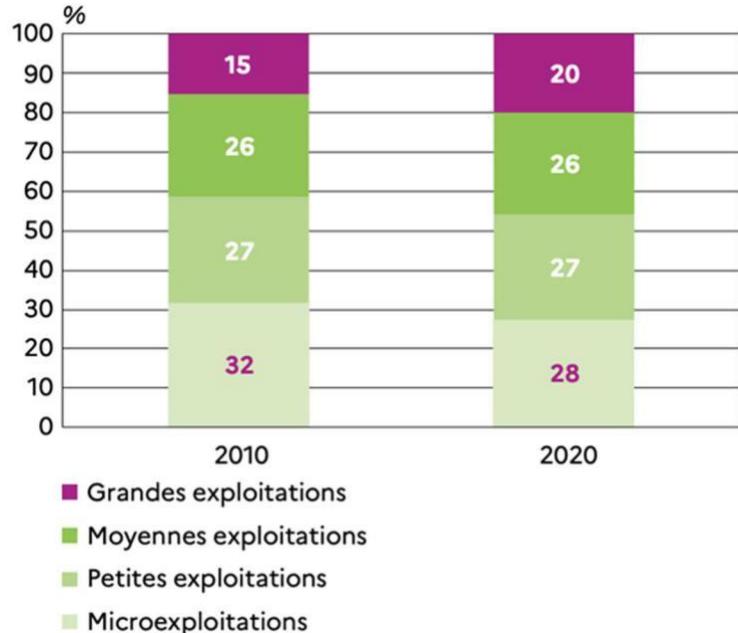


Figure 1 : Nombre d'exploitations selon la dimension économique

¹Graph'Agri 2022, Agreste 2022

	Effectif d'exploitations			
	Ensemble des exploitations		Ensemble hors micros	
	2010	2020	2010	2020
<i>millier d'exploitations</i>				
Grandes cultures	115	112	72	70
Viticulture	70	59	50	44
Bovins viande	63	48	41	35
Polyculture, polyélevage	58	41	41	33
Ovins, autres herbivores	56	35	23	19
Bovins lait	48	35	47	34
Porcins, volailles	29	19	24	17
Horticulture, maraîchage	14	15	12	12
Fruits	21	15	12	10
Bovins mixte	14	8	13	8
Ensemble¹	488	388	334	282

* Voir glossaire « dimension économique » et « orientation technico-économique ».
 1. Hors exploitations non classées (1,8 millier, soit 0,5 % de l'ensemble des exploitations).
 Champ : France métropolitaine, hors structures gérant des pacages collectifs.
 Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Figure 2 : Orientation technico-économique des exploitations

	Ensemble	Exploitations individuelles ¹	Formes sociétaires ²
	hectare par exploitation ayant de la SAU		
Bovins mixte	123	65	161
Bovins lait	106	64	124
Polyculture et polyélevage	102	55	149
Grandes cultures	87	48	144
Bovins viande	85	58	149
Porcins, volailles	67	40	83
Ovins, caprins et autres herbivores	50	34	95
Viticulture	21	11	35
Fruits	24	14	46
Maraîchage et horticulure	15	8	24
Ensemble des exploitations	69	41	114

1. Y compris EIRL et autres personnes physiques.
 2. Y compris autres personnes morales.
 Champ : France métropolitaine, hors structures gérant des pacages collectifs.
 Source : Agreste - Recensement agricole 2020

L'ensemble des exploitations hors micro assure 79 % du potentiel de production agricole (mesuré par la production brute standard dite PBS). Entre 2010 et 2020, la baisse du nombre d'exploitations est plus marquée dans les spécialisations d'élevage (- 3,6 % par

an) ; elle représente les deux tiers de la diminution totale. Les exploitations en spécialisations végétales résistent mieux (- 1,2 %). La spécialisation maraîchage et horticulture se distingue en étant la seule en augmentation. En 2020, le premier rang revient à la spécialisation « grandes cultures » ; c'était l'élevage bovin en 2010. Les fermes groupant culture et élevage sont elles aussi moins nombreuses (- 3,4 % par an).

Surface agricole

En 2020, la quasi-totalité des 390 000 exploitations de France métropolitaine disposent d'une surface agricole utilisée (SAU). Seules 2 % des exploitations ne valorisent pas de SAU : par exemple, des apiculteurs ou des éleveurs en hors sol (volailles, porcins...). En 2020, une exploitation ayant de la SAU dispose en moyenne de 69 hectares, soit 13 hectares de plus qu'en 2010. Les grandes exploitations, au sens de la dimension économique, cultivent 39 % de la SAU. Elles exploitent en moyenne 139 hectares, soit 70 hectares de plus que l'ensemble des exploitations. Les micro-exploitations ne valorisent que 5 % de la SAU et disposent de 14 hectares en moyenne. Les exploitations de forme sociétaire (type GAEC, EARL, SCEA, etc) utilisent en moyenne 114 hectares de SAU, presque trois fois plus que les exploitations individuelles. Les écarts sont plus marqués en viticulture et arboriculture. En revanche, l'écart de surface est un peu plus réduit dans les élevages de bovins lait et de porcins/volailles : les formes sociétaires y cultivent en moyenne 2 fois plus de SAU que les exploitations individuelles. Au niveau départemental, la superficie moyenne varie de 21 ha (Pyrénées-Orientales) à 170 ha (Haute-Marne). La taille moyenne est plus faible dans le sud de la France, ainsi que dans les régions viticoles (Alsace, Champagne). Les territoires à vocation céréalière (Bassin parisien, Centre-Val de Loire, Grand Est) présentent des superficies moyennes supérieures à 100 ha. Dans les DOM, les superficies moyennes sont inférieures à 10 ha.